



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SAMBRE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thion
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Borinage-Centre
- Intercommunale Namuroise Vie Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par dérogation pour délivrance de copie conforme,

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SAMBRE
 Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de la Culture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Le Ministre-Président

Benoit LUTTEN
 Elio DI RUPO

Feuille n° 8/41
 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au POS (*)

de 2 000 EH et plus (Ia)
 de moins de 2 000 EH (Ib)

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
 Assainissement autonome communal (IIb)
 Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage
 Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egoût sous pression
 Egoût gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
 Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisation spécifique en assainissement autonome
 Canalisation d'eau claire existante
 Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées

Station d'épuration
 Station publique
 Station à statut particulier

Autres problématiques

Déménagement - Exhaure
 Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 114/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 45, Rue Laoureux - B-4800 VERVERIES - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines
 Captage public
 Zones de protection de captage arrêtées
 Prévention rapprochée (Ila)
 Prévention éloignée (Iib)
 Surveillance (Iii)

Eaux de surface
 Navigable
 3ème catégorie
 2ème catégorie
 non classé
 Cours voûté

Zone de baignade
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale
 Natura 2000

Limite naturelle
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur
 Limite administrative

SOURCE IGN

Fond de plan IGN
 40/1 Limite de planches IGN (1/10.000)
 Autorisation de reproduction : convention TS 03394

